

DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**
ARRONDISSEMENT DE : **LYON**
CANTON DE : **VAUGNERAY**
COMMUNE DE : **COISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 11/12/2023

Date de convocation : 02/12/2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Pascal MURIGNEUX

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Aurélie CARTERON, Guillaume SOUBEYRAND, Lionel RICHARD, Marie Agnès FAYOLLE,

Étaient excusés : Delphine CHILLET ; Yoan MAMMERI, Pierre Emmanuel GRANGE, Bernadette MARTIN, Valérie VENET

N° 04.12.23

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE

Monsieur le Maire rappelle le projet de « **construction d'un terrain synthétique** », dont le coût prévisionnel s'élève à 695 000 € HT soit 834 000 € TTC.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter Monsieur le Président du conseil régional pour l'attribution d'un financement, selon le plan de financement suivant :

Coût total : 695 000 € HT

DETR : 300 000 €

Département, Appel à projet : 100 000 €

Région : 150 000€

Autofinancement communal : 145 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres votants,

DECIDE

- 1- APPROUVE** : le projet présenté
- 2- APPROUVE** : le plan de financement ci-dessus ;